



Copropriétaires : confiez-nous la vente de votre logement



Frais de mutation
+
Diagnostics
obligatoires
Offerts
=
**1 500 €
d'économie***

Un accompagnement, une expertise, des frais réduits = **une vente rapide et sûre**

Nos métiers :

Construction de
logements neufs

Syndic de
copropriété

**Transaction
immobilière**

Gestion locative



Contactez-nous : 02 40 99 40 80

www.groupecif.com



Qui mieux que votre syndic pour vendre votre logement ?

Une estimation gratuite et fiable grâce à la maîtrise :

- des prix de ventes réalisées sur les copropriétés
- des travaux réalisés et à venir
- de tous les éléments techniques, juridiques et financiers concernant la résidence
- de notre expertise locale et des logiciels d'aide à l'estimation

Vendre rapidement au prix du marché

- Une visibilité maximale sur les sites Internet spécialisés : Seloger, ouestfranceimmo, leboncoin, avendrealouer, bienici... et sur notre site référencé et facile d'utilisation
- Informations envoyées à nos copropriétaires
- Communication auprès de notre base de clients en recherche

Des visites optimisées

- Une sélection d'acquéreurs solvables, avec un projet réfléchi
- Des compte-rendus réguliers sur les actions et visites

**Votre logement
présenté au
meilleur prix :**

Forfait d'honoraires à

6000€

tout compris

pour les biens vendus à moins de

150 000€ net vendeur

8 000 €

pour un prix

de 150 000 € à 250 000 €

10 000 €

pour un prix de plus de

250 000 €

3000€ pour les biens vendus à moins de 50 000€ net vendeur

Un interlocuteur que vous connaissez et qui maîtrise votre copropriété et votre logement



Un accompagnement de A à Z

- 1 Estimation du bien
- 2 Constitution du dossier de vente
- 3 Étude du financement des acquéreurs
- 4 Visites, et comptes-rendus disponibles sur votre espace client
- 5 Rédaction du compromis
- 6 Suivi de la vente avec le notaire

Dans un cadre législatif en perpétuel évolution, **le CIF vous accompagne dans les grandes étapes de la vente de votre logement.**

**Copropriétaires :
économisez jusqu'à 1 500 €***

Les + du mandat exclusif pour nos copropriétaires :

- Une économie allant jusqu'à 450 € grâce aux **frais de mutation offerts****
- Les **diagnostics obligatoires offerts*** représentant une économie de 300 € à 1000 €
- Un engagement initial de **trois mois uniquement**



Contactez nous au 02.40.99.40.80

www.groupecif.com

contact-transaction@groupecif.com

* Dans le cadre d'un mandat exclusif quand la vente est réalisée par le CIF.
**Lorsque CIF-Services est votre syndic.

“Paroles de propriétaires”

“J’ai acheté mon logement neuf avec le CIF et 6 ans plus tard quand la famille s’est agrandie nous les avons naturellement sollicité pour le remettre en vente.

Ça nous a simplifié les démarches ils connaissaient la résidence et avaient vendu d’autres appartements dedans.”

M. VIAUD

“Nous avons mis en vente notre maison avec le Groupe CIF en tenant compte du prix conseillé et en 2 mois c’était fait.

Nous sommes très content de la relation avec la conseillère, elle a été très réactive et disponible !”

M. et M^{me} BONNET

“Nous pensions vendre notre appartement par nous-même mais quand on a vu tous les documents et informations à transmettre aux acquéreurs on a préféré passer par une agence.

Le CIF était notre syndic et s’occupait de la gestion locative de l’appartement. Ça nous a donc paru pratique de passer par eux et nous sommes ravis, ils se sont occupés de tout.”

M. et M^{me} MORIN

Le CIF à Nantes et en Loire-Atlantique, un acteur engagé dans l’habitat.



près de **300**
logements vendus par an



90 ans
d’expérience dans l’immobilier



+ de 10 800
logements gérés en locatif privé, locatif social ou syndic de propriété



Groupe CIF
11 rue Basse Porte
(face au marché de Talensac)
44000 Nantes
02 40 99 40 80
www.groupecif.com



**Rendez-vous
sur votre espace
clients sécurisé**

www.espaceclient.groupecif.com